



**En Haute-Savoie, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais**, dans le cadre d'un transfert de la compétence GEMAPI au 1<sup>er</sup> janvier 2024 par deux EPCI membres sur le bassin versant des Dranses et de l'Est lémanique (38 communes, 86 000 habitants DGF), et pour compléter son service technique dédié déjà composé de 2 ingénieurs et 1 technicien,

**Recrute, pour la constitution d'un service GEMAPI de plein exercice**, par voie statutaire ou contractuelle,

### **UN DIRECTEUR TECHNIQUE H/F, (cadre d'emploi des Ingénieurs territoriaux)**

#### **Employeur :**

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais (SIAC) est constitué de la Communauté d'agglomération Thonon Agglomération, de la Communauté de communes du Haut Chablais et de la Communauté de communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance, soit 62 communes de Haute-Savoie et près de 149 000 habitants INSEE (184 000 habitants DGF). Le SIAC porte les compétences SCoT, les politiques contractuelles européennes FEADER, les participations au désenclavement multimodal ainsi que le label GEOPARC MONDIAL UNESCO accordé au territoire. Depuis 2017, le SIAC porte le contrat de rivières des Dranses et de l'Est lémanique, son animation et ses études générales en direct, ainsi que les opérations de travaux par délégation de compétences. Le SIAC a été reconnu EPAGE en 2019.

Le SIAC crée 3 postes pour constituer un service GEMAPI de plein exercice : un poste de Directeur Technique, un poste de Technicien de rivières et un poste administratif en soutien.

#### **Missions du Directeur Technique :**

- Dirige le service GEMAPI et assure le management du pôle dans un souci de transversalité avec les autres pôles,
- Représente le SIAC à l'extérieur et assure les bonnes relations partenariales,
- Pilote les projets et opérations, participe activement à la mise en œuvre des actions GEMAPI, tant en fonctionnement qu'en investissement,
- Contribue et supervise l'animation et la concertation à l'échelle du bassin versant (item 12 de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement),
- Conseil et aide à la décision les élus et le DGS, décline la stratégie du SIAC,
- Optimise les procédures, mobilise et fait évoluer les compétences des agents,
- Participe à la planification des opérations sur le plan financier et évalue l'emploi des ressources,
- Assure la suppléance du DGS du SIAC en cas d'absence, en qualité d'adjoint sur les tâches de direction du SIAC notamment sur les aspects techniques.

#### **Profil :**

- Doté de connaissances et de compétences professionnelles confirmées en GEMAPI,
- Connaissance des acteurs de l'eau, des collectivités et du droit de l'environnement ainsi que des procédures d'autorisation,
- Qualités managériales, sens du travail en équipe et des responsabilités,
- Connaissances confirmées en matière budgétaire, financière et de commande publique.

**Informations employeur :**

- Rémunération statutaire, régime indemnitaire, prime de fin d'année, astreinte, CNAS, participation mutuelle, indemnité télétravail, indemnité mobilité durable,
- Poste basé à THONON-LES-BAINS.

Renseignements : Monsieur le Directeur Général des Services du SIAC au 04 50 04 24 24.

**RECRUTEMENT AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024**

Candidature à adresser avant le 6 septembre 2023 à : Mme la Présidente du SIAC, 2, avenue des Allobroges, B.P. 33, 74201 THONON LES BAINS ou par courriel à [accueil@siac-chablais.fr](mailto:accueil@siac-chablais.fr)